

L'UNEF

les anciens de

12, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

Lettre
juin 2011

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Pierre ROSTINI

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président : Paul BOUCHET

Vice-Présidentes : Thérèse-Anne ROSS
Céline MARTINEZ

Secrétaire Général : Nicolas GUELMAN

Trésorier : Jacques DELPY

MEMBRES DU BUREAU

Roger BARRALIS
Fabrice CHAMBON
Jean-Pierre DELAVILLE
Jean-Jacques HOCQUARD
Robi MORDER
Christian REGNIER
Jean-Claude ROURE

« L'UNEF VIT, L'UNEF VIVRA ! »

Congrès de l'UNEF, congrès de la Mutuelle, sortie d'un film documentaire télévisé « L'UNEF et les frondes étudiantes », l'actualité de ces dernières semaines suffirait à justifier la publication de cette *Lettre*.

Dans le même temps, l'appel adressé aux « anciens » pour contribuer à la recherche de documents et de témoignages a commencé à être entendu. Ce n'est qu'un début car la longue histoire de l'UNEF nécessite de confronter les expériences et les souvenirs des générations successives.

« L'UNEF vit, l'UNEF vivra ! », c'est le cri, repris par des délégués nombreux, attentifs et enthousiastes, qui a accueilli les « anciens » au 82ème congrès, tenu en avril à Montpellier. A d'autres, les nostalgies.

A nous, fidèles à notre plus ou moins lointaine jeunesse, de comprendre les espérances et les inquiétudes d'une génération qui, à son tour, lutte pour son avenir.

Paul Bouchet.

SOMMAIRE

EN BREF

Six mois d'activités de l'AAUNEF.

Quelques impressions sur le 82ème congrès de l'UNEF, Montpellier 7 au 10 avril 2011.

Le congrès de la LMDE (La mutuelle des étudiants), Tours, 26-27 mai 2011.

Les anciens en région : une première à Montpellier.

DEBATS ET POINTS DE VUE

L'UNEF et la prégnance de l'histoire. (C. Neuschwander).

LECTURES, VISIONNAGES...

« Mes sept utopies »

« L'UNEF et les frondes étudiantes »

ECHOS

Activités mémorielles, congrès, expositions, archives, recherches, colloques, séminaires, thèses, rapports, publications.

IL Y A UNE VIE APRES L'UNEF

Edmond Joue, Gaston Bordet

21 OCTOBRE 2011

**« LES FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN QUESTIONS »
COLLOQUE ORGANISE PAR L'AAUNEF, DE 17 h A 20 h A SCIENCES-PO PARIS**

**JEUDI 19 JANVIER 2012
ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAUNEF**

En bref : six mois d'activités de l'AAUNEF.

Depuis l'élection de la nouvelle direction de l'association (élection du nouveau conseil d'administration lors de l'AG du 21 octobre 2010, puis élection du nouveau bureau lors du Conseil d'administration du 25 novembre suivant), six mois se sont écoulés, dont les événements marquant pour l'association ont été les suivants :

- le resserrement des liens avec l'UNEF actuelle par la mise en place d'un cycle de rencontres collectives des deux directions, dont la première s'est tenue le 23 février 2011 ; il a été convenu de procéder à 2 ou 3 rencontres par an de manière à approfondir les liens de coopération avec l'UNEF ;
- la présence d'une délégation de notre association au Congrès tenu par l'UNEF à Montpellier du 7 au 11 avril ; nous avons fait faire inclure dans le dossier des congressistes un numéro spécial de présentation de la "lettre" de l'association ;
- le début d'une « remise à plat » de notre action en matière d'action mémorielle ; nous avons participé aux initiatives du GERME et de la "Cité des mémoires étudiantes" relatives au 11 novembre 1948 et à la

discussion menée autour du livre récemment publié par notre président (*Mes sept utopies* de Paul Bouchet) ;

- l'amorce d'une réflexion sur la situation de l'Université aujourd'hui : CA et bureau ont entamé la discussion sur ce thème, que nous espérons voir faire l'objet d'une rencontre à l'occasion de notre assemblée générale d'octobre 2011 ;

- une amélioration du fonctionnement interne de l'association : tenue régulière de réunions de CA (2) et de bureaux (4) depuis octobre 2010, prise en charge plus collective des discussions et des actions de l'association, début de mise en place de réunions décentralisées (une à Montpellier) ; ceci doit permettre une meilleure synergie des efforts ; y contribue aussi la rédaction et la diffusion de compte-rendus réguliers des réunions, pour une meilleure transparence et visibilité de l'association auprès de ses adhérents.

Roger Barralis

Quelques impressions sur le 82^{ème} congrès de l'UNEF, Montpellier 7 au 10 avril 2011.

Après la très positive rencontre entre le bureau de l'UNEF et l'association des anciens le 23 février dernier, plusieurs membres du bureau ou du CA de l'AAUNEF ont assisté en tout ou partie du congrès. Paul Bouchet, Claude Neuschwander, Jean-Claude Roure, Robi Morder, Céline Martinez ont ainsi pu intervenir, suivre les débats, dialoguer avec les responsables et les congressistes.

L'engagement et les motivations de la génération actuelle prolongent pour une part des orientations et des pratiques qui ont été les nôtres.

La confiance dans le rôle du militantisme pour peser dans le débat public, le respect du discours des intervenants même si l'on ne partage pas leur point de vue, la recherche de la qualité de l'information, nase ?? de l'élaboration des projets ont fait partie de la méthode éprouvée que l'UNEF a développée pendant des décennies. Cela est manifestement toujours aussi vivant.

Bien sûr, le contexte a changé, on ne peut plus parler aujourd'hui de la démocratisation du système éducatif ou des relations internationales comme il y a trente ans et davantage encore comme il y a un demi-siècle.

Mais les exigences, les arguments, les objectifs nous ont semblé appuyés sur les mêmes forces et les mêmes réflexions.

En outre, et cela ne peut que nous conforter dans l'action que nous souhaitons mener, nous avons senti

les responsables et les militants d'aujourd'hui très attentifs à ce qu'ils pourraient retirer pour la construction de leurs projets d'une bonne connaissance de l'histoire de l'UNEF dans toute sa complexité.



Ci-dessus : « le cahier du délégué ». Pour plus d'informations, à visiter le site de l'UNEF, <http://unef-congres2011.fr/>

La manière dont a été accueillie l'intervention de Paul Bouchet lors de la première table ronde ne laisse aucun doute à ce sujet, et son évocation de « l'année civile » a, à coup sûr, marqué les esprits.

De la même façon la présence de nombreux congressistes lors de l'évocation des manifestations du

Le congrès de la LMDE (La mutuelle des étudiants), Tours, 26-27 mai 2011.

La LMDE (Mutuelle des étudiants) a tenu son congrès à Tours les 26 et 27 mai, entre 500 et 600 participants ont suivi ses travaux ; cette forte et jeune présence a fortement impressionné

De nombreux intervenants ont pris la parole : Conférence des présidents d'université, Cnous, Degsip, le Directeur Général de la FNMF, des confédéraux de la CGT et de la CFDT, une vice-présidente d'une mutuelle belge et de nombreux autres professionnels du domaine de la santé étudiante.

Le président de la LMDE Gabriel Sfeftel a conclu sous les ovations ces travaux.

Au centre des débats : les résultats de la troisième enquête nationale sur la santé des étudiants, assez largement repris par la presse. Notons que plus d'un tiers des étudiants interrogés déclare avoir renoncé à consulter un médecin au cours des douze derniers mois et qu'un étudiant sur cinq explique avoir renoncé à des soins ou à des traitements médicaux en raison du coût engendré.

La LMDE , première mutuelle nationale étudiante de France regroupe, en 2010, près de 900000 affiliés ; 320000 étudiants ont choisi une complémentaire santé développée par la LMDE.

CHARLES LEBERT

L'AAUNEF se doit de rappeler à cette occasion le rôle premier tenu par notre regretté Charles Lebert considéré comme le « père » de la sécurité sociale étudiante et de la MNEF afin que soit concrétisée la charte de Grenoble, qui énonce en son article 2 : « l'étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière dans les domaines physique, intellectuel et moral »*. Président de l'UNEF en 1949-1950, Charles Lebert est resté un membre actif de l'association des anciens jusqu'à son décès.

* Charles Lebert a laissé un témoignage de ces années, qui a été publié dans *Les Cahiers du Germe* n°26, 2006.

Les anciens de l'UNEF, La lettre, juin 2011

11 novembre 1940 que la municipalité de Montpellier avait tenu à honorer pendant le congrès a montré comment des événements même lointains peuvent contribuer à construire une cohérence militante.

Jean-Claude Roure.

Elle a remboursé plus de 223 millions d'euros au titre du régime obligatoire et 35 millions d'euros au titre du régime complémentaire ; cela couvre 8,4 millions de décomptes traités.

On compte : 247 délégués étudiants élus en Assemblée Générale, 690 salariés, 1694 jeunes formés et salariés comme Conseillers sécurité sociale et mutuelle.

Les grands thèmes développés sont :

- Permettre aux étudiants de bénéficier d'une couverture sociale de haut niveau,
- Améliorer l'accès aux soins des étudiants,
- Assurer une politique de prévention à la hauteur des enjeux,
- Renforcer le régime étudiant de sécurité sociale,
- Agir sur la santé mentale des étudiants,
- Lutter contre le stress en améliorant les rythmes de vie des étudiants,
- Réformer la médecine de proximité,
- Assurer la protection sociale pour tous,
- Assurer les financements à la hauteur des besoins de l'assurance maladie,
- Donner au service public hospitalier les moyens d'assurer ses missions,

Céline Martinez et Jacques Delpy ont participé à ce Congrès.



AG de l'AAUNEF au Sénat en janvier 1994. En partant de la droite : Charles Lebert, Marcelle Devaud, Pierre Rostini et Jean-Marie Lustiger. Photo J-P. Delbeuge.

Les anciens en région : une première à Montpellier.

Après quelques discussions au sein des instances de l'association, le bureau a jugé intéressant d'expérimenter des rencontres régionales. Jean-Claude Roure a proposé de faire une première expérience à Montpellier, un certain nombre d'anciens responsables ayant poursuivi leurs activités dans la région ou étant venus s'y implanter.

Une première réunion a eu lieu le 29 mars 2011 avec douze participants. Elle a permis de constater l'attachement des participants aux rôles qu'ils avaient joué dans les corpos, AG ou BN ainsi que la diversité de leurs parcours professionnels que l'école du syndicalisme étudiant avait en partie influencés.

Il a été convenu de renouveler ces rencontres. En outre un contact est prochainement prévu avec l'actuel

bureau de l'AGE de Montpellier afin d'analyser ensemble les thèmes à creuser.



L'hôtel des associations étudiantes à Montpellier vers 1910.

DEBATS ET POINTS DE VUE

L'UNEF et la prégnance de l'histoire.

Claude Neuschwander

Au lendemain de la Guerre, l'UNEF cherche ses marques, et cela suscite en son sein des débats acharnés. Pendant le Front Populaire, le monde étudiant apparaissait politisé autour de l'Action française d'un côté, du Sillon de l'autre. Les cercles laïques soutenaient le rationalisme ; la JEC, naissante, mettait en avant un catholicisme dynamique et novateur. Mais les Associations générales d'étudiants, alors en place, restaient largement à l'écart de ces mutations ; tout au plus ont-elles réussi à passer d'un folklorisme de tradition à un corporatisme de bon aloi.

Il faut reconnaître à cette conception corporatiste des AG le mérite d'avoir suscité, entre les deux guerres, la création des «œuvres ». Le choix du mot n'est pas gratuit ; il est révélateur de l'approche caritative de l'époque, celle des bonnes œuvres ! œuvres diverses qui rencontrent, chacune, les besoins réels des étudiants : services de renseignements, de placements pour les anciens combattants de la première guerre, mais surtout services de logement, de sports, de voyage, de restaurants... mais encore la médecine préventive ou le sanatorium des étudiants de St Hilaire de Touvet...L'UNEF joue un rôle certain dans ces créations – et cela lui vaudra la reconnaissance d'utilité publique en mai 1929 – même si elle n'est pas vraiment en capacité d'assurer la gestion effective de ces œuvres.

La neutralité politique encore revendiquée au lendemain de la seconde guerre ne convient guère aux étudiants issus de la résistance, ceux qui se sont battus, au prix ou au péril de leur vie, tout au long de la lutte contre le nazisme ; marqués par l'ambition raisonnée

du programme du Conseil National de la Résistance, ils entendent voir les étudiants prendre leur place, toute leur place, dans les débats de société marqués par la volonté de renouveau qui marque cette époque.

La Charte de Grenoble, votée le 24 avril 1946 à l'instigation de l'AG de Lyon, alors menée par Paul Bouchet, assigne en fait au mouvement étudiant un rôle majeur dans la construction d'une société plus juste, voire même dans « une révolution économique et sociale au service de l'homme ». Défini désormais comme un « jeune travailleur intellectuel », l'étudiant se voit reconnaître des droits et des devoirs : il a droit à une prévoyance sociale particulière mais il doit s'intégrer dans l'ensemble de la jeunesse ; intellectuel, il a le droit à la vérité mais, en échange, il doit défendre la liberté.

Cette charte répond au fait que si les étudiants se méfient des organisations politiques de l'époque et restent en dehors de leurs joutes parlementaire, le syndicalisme étudiant naissant entend bien prendre en compte l'ensemble des courants d'idées et d'opinion qui traversent une époque foisonnante d'idées.

Cela se concrétise par l'émergence d'une conscience syndicale, encore neuve : les étudiants ne se conçoivent plus comme un monde à part, refermé sur lui-même, mais comme un groupe social, qu'il convient d'ouvrir à tous ceux qui en ont la capacité. Emerge ainsi une volonté de démocratisation de l'université, qui va se manifester, en particulier, par la demande d'extension du régime des bourses. Ainsi, en juin 1947, les menaces qui pèsent sur ces bourses amènent-elles l'organisation de la première grande manifestation étudiante, assortie

de tracts et de pétitions ; cette première action revendicatrice de l'Unef se traduit par un véritable succès qui justifie dès lors la démarche syndicale dans son ensemble.

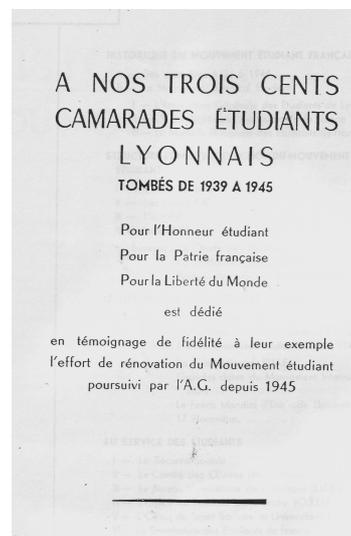
Une année plus tard, en 1948 donc, la loi du 23 septembre étend aux étudiants le bénéfice de la sécurité sociale. Cette immense victoire, acquise, il faut le dire, contre la volonté de certaines AG qui « craignent pour la liberté de l'étudiant », se double d'une autre victoire, puisque c'est le mouvement étudiant qui prend la responsabilité de la gestion de cette sécurité sociale au travers de la création de la Mutuelle Nationale des Etudiants de France, la MNEF. La reconnaissance du droit des étudiants à la même protection sanitaire que les autres salariés constitue la première traduction effective du concept de « jeune travailleur intellectuel ».

Par ailleurs, la présence en métropole de nombreux étudiants d'outre-mer fait émerger un sentiment d'anticolonialisme croissant : le temps de la domination coloniale semble bien révolu ; l'émancipation nécessaire des peuples colonisés doit faire prévaloir le dialogue sur l'exploitation. Le développement des guerres coloniales, tout particulièrement celles d'Indochine et d'Algérie, renforcent l'anticolonialisme de plus en plus affirmé du milieu étudiant. L'Unef reconnaît comme autant d'Unions Nationales les Unions d'étudiants du Maroc et de Tunisie, lors du Congrès de Strasbourg en 1956. L'année d'après le nouveau bureau de l'Unef va devoir gérer le double maintien des relations établies d'une part avec l'Ugema qui apparaît de plus en plus proche du FLN et d'autre part avec l'AG d'Alger, alors aux mains des ultras de l'Algérie Française. En même temps, elle décide de reprendre des relations techniques avec l'Union Internationale des Etudiants, d'inspiration communiste. Tout cela crée des tensions lourdes et des débats acharnés dans l'organisation.

L'Unef affirme en même temps sa vocation syndicale en nouant progressivement des relations suivies avec les autres syndicats traditionnels : avec les syndicats enseignants bien sur, avec lesquels elle partage une volonté de démocratisation de l'enseignement, mais aussi avec les syndicats ouvriers. Sa représentativité se trouve de mieux en mieux reconnue.

La France connaît une augmentation considérable des effectifs scolaires, lié à l'accroissement de sa population, notamment depuis 1946. En même temps on constate que le taux de scolarité, c'est à dire la prolongation des études au delà du certificat d'études, augmente. Avec le décalage naturel, ce sont les échelons supérieurs de l'enseignement qui vont augmenter le plus. Au delà des revendications matérielles que cette situation implique, l'Unef développe une exigence sociale : l'enseignement supérieur n'est pas du tout représentatif de la structure de la société : il reste largement réservé aux catégories sociales les plus favorisées. En 1954, l'Unef peut faire le constat que plus d'un tiers des hommes et des femmes, entre 25 et 35 ans, n'ont aucun diplôme ! La démarche revendicatrice de l'Unef vis à vis de la démocratisation

est donc d'abord une exigence de justice, mais elle apparaît aussi comme une nécessité sociale : la France du début des trente glorieuses, a besoin de gens mieux formés, pour accompagner la modernisation industrielle qu'implique la réalisation du programme de la Résistance.



Dans *Lyon Etudiant* 1946

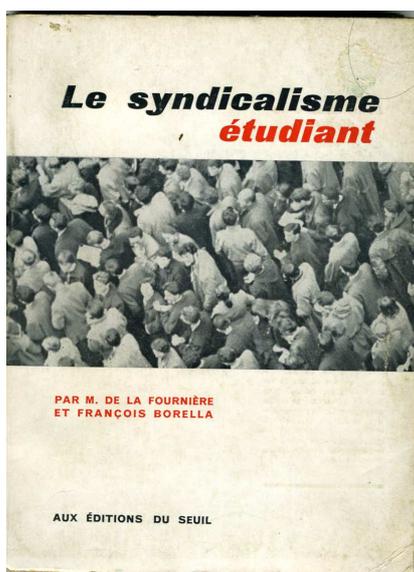
C'est enfin une volonté de défense de l'enseignement public à l'heure où se développe une campagne pour le rétablissement des subventions de l'Etat aux établissements confessionnels, alors que l'enseignement public connaît une situation de crise, du fait de l'augmentation des besoins en nombre d'enseignants, en création d'écoles ou de lycées. La « Démocratisation de l'Enseignement », alors portée par l'Unef, signifie clairement trois choses : la prolongation de la scolarité obligatoire, la réduction des cloisonnements entre les ordres d'enseignement avec, en particulier, un cycle commun d'orientation au début des études, et, enfin, la démocratisation de l'Université pour exploiter toutes les potentialités de la population sans se limiter aux seules classes sociales favorisées.

Une dernière revendication mobilise le syndicalisme étudiant : les conditions de la cogestion des œuvres, dans laquelle le mouvement entend prendre sa place, toute sa place. Le principe en est adopté par une loi d'avril 1955, créant, au niveau national, le Centre national des œuvres et, en province, les Centres régionaux des œuvres, en charge de gérer les restaurants et les cités universitaires. Malgré quelques retards dans la promulgation des décrets d'application, à la rentrée 1958 le CNOUS et les CROUS entrent en fonctionnement et assurent, avec la participation effective du mouvement étudiant, la gestion des œuvres.

Ainsi, au milieu des années cinquante, le socle des propositions du mouvement étudiant repose sur des revendications en partie satisfaites ainsi que sur des projets encore en devenir.

Peut-on cinquante ans après s'interroger sur la pertinence et la continuité d'un ensemble revendicatif largement maintenu dans l'actualité !

- La démocratisation de l'enseignement s'avère quantitativement un succès, mais reste, du point de vue qualitatif, largement à améliorer : la pratique du traitement élitaire des classes est restée en place : le pourcentage des élèves qui quitte l'enseignement primaire sans savoir ni lire ni écrire couramment reste supérieur à 10 ; le baccalauréat, objet des ambitions de nombre de lycéens ne sert qu'à ouvrir les portes de l'Université, sans garantie d'un diplôme ni surtout d'un emploi. Il y a encore du pain sur la planche pour réduire ce véritable gâchis et instaurer vraiment la démocratisation de l'enseignement.



- L'Unef a conservé une place importante dans les débats de société ; les polémiques autour de la place des étudiants et surtout celle des lycéens dans les défilés autour de la retraite, montre toute l'importance de cette situation, assurée en étroite liaison avec les syndicats ouvriers. Mais c'est le contenu même de ces débats qui fait aujourd'hui problème, dans une société profondément déstructurée : les conséquences croisées de la financiarisation et de la mondialisation, la place de l'argent-roi, l'individualisme croissant... ouvrent les champs de réflexion neuves pour lesquelles l'apport des étudiants, qui demeurent les plus concernés, s'avère primordial.

- Le mouvement étudiant est toujours présent dans la cogestion des œuvres, où il tient toute sa place dans les conseils d'administration. Mais les revendications demeurent quant au nombre de logements étudiants ou au nombre de places dans les restaurants universitaires.

- Il en va de même avec la politique de la santé : la MNEF, malgré quelques soubresauts continue de gérer la sécurité sociale étudiante et reste vigilante sur l'évolution de la politique sanitaire dans un contexte de mise à bas des conquêtes de la libération.

- Les luttes liées au colonialisme appartiennent désormais à l'histoire. Mais l'émergence progressive des pays du Sud pose de plus en plus fortement le problème de la formation de leurs élites et des coopérations à établir avec eux, en France ou sur place...

LECTURES, VISIONNAGES...

Paul Bouchet, *Mes sept utopies*¹

Ce livre est ô combien bienvenu parmi le foisonnement des récentes évocations de l'UNEF, de *qu'est-ce que l'UNEF*² de Jean-Baptiste Prévost, son président sortant au livre de Maxime Tandonnet, *Un autre 11 novembre*³, qui nous fait revivre cet incroyable mouvement spontané de rébellion à mains nues face à l'occupant nazi⁴ des étudiants et des lycéens de Paris. Et puis il y a eu cet étonnant documentaire de Jean-Michel Rodrigo et Georges Terrier⁵, « L'UNEF et les frondes étudiantes » qui a remis en perspective 70 ans d'histoire de l'UNEF et qui nous montre au passage Paul Bouchet à la tribune de l'UIE à Prague en 1946. Il y a enfin les interviews du même Paul Bouchet, ex-qualités de président de l'AAUNEF au récent congrès de Montpellier.

Mais le livre de Paul Bouchet Mes sept utopies nous intéresse à plus d'un titre et ressort du lot des informations précitées.

Ce livre, c'est un peu « les aventures du chevalier du Forez », ou « le chemin de perfection » d'un moine soldat du XX^{ème} siècle car il est le sens et l'essence d'une vie, je devrais dire de ses sept vies, de ses sept engagements, de ses sept « stations » sur son chemin d'existence ; et ce vécu là nous concerne car au printemps de sa vie cet homme là a eu deux engagements très forts, les FFI⁶, la Résistance, la lutte pour la libération de la France, et puis aussitôt après le syndicalisme étudiant, l'UNEF et l'UIE⁷.

Dès lors le « chemin de vie » de Paul Bouchet était tracé, ce serait « engagement, liberté, droit, humanisme, la main tendue, exigeant le respect de l'altérité et de la différence ».

Vous ne trouverez pas dans *Mes sept utopies* de ces anecdotes triviales⁸ ou de révélations fracassantes,

¹ Editions de l'Atelier, 2010.

² Editions de l'Archipel, 2010.

³ Editions Taillandier, 2009.

⁴ Evènement enfin justement cité et reconnu par le ministre de la Défense et des Anciens combattants lors de la commémoration du 8 mai 1945.

⁵ Tous deux anciens de l'UNEF ;

⁶ Forces françaises de l'intérieur, mouvement de résistance.

⁷ Union internationale des étudiants.

⁸ Sauf quand il indique page 40, avoir géré les anciennes maisons closes de Lyon, ès-qualités de président de l'AG bien sûr,

l'homme est trop pudique pour se mettre à nu, c'est lui qui à l'occasion des « circonstances » et des « engagements » de sa vie met à nu la société de l'époque⁹, mais il évoquera quand même la faluche, même si le folklore étudiant n'est pas sa tasse de thé.

Ce livre est passionnant, car il est hors norme, il ne touche qu'à l'essentiel : l'homme au plus profond de lui-même, du soldat de l'ombre à 18 ans¹⁰ dans les rangs des FFI à l'acteur du renouveau de l'UNEF par l'acte fondateur de celle-ci que fût la Charte de Grenoble en 1945 dont on lui doit la rédaction, à l'avocat combattant, combatif et engagé.

A partir de ce moment il ne cessera d'incarner une exigence absolue d'idéal humain fait de liberté et d'espoir, d'indignation et de fraternité, de justice, d'égalité, de droit et de raison.

Mais l'homme n'est pas fait que de raison froide, il a aussi vécu une séquence artistique dans son phalanstère du château de Goutelas où il se mettra avec ténacité au service des « arts et des lettres », abritant à l'occasion Pierre Boulez, Frantz Fanon, Roger Planchon. Ainsi a-t-il attiré Duke Ellington dans le Forez !!! C'est là une facette peu connue de sa personnalité – modeste avocat du barreau de Lyon il « émergera » par sa défense « du droit du travailleur à la dignité dans l'entreprise » et devient l'homme d'une utopie majeure, celle de « l'Etat de droit ».



Ce fil conducteur là le conduira à revisiter le Code pénal, à faire naître le Fonds d'action sociale, à s'intéresser aux problèmes de l'immigration, à devenir

réquisitionnées par l'ancienne espionne et députée Marthe Richard sous forme de loi, expérience que je partage avec lui pour avoir géré, lorsque j'étais président de la Fédération des étudiants de Paris celles de la capitale... avec les subventions du CROUS, donc du ministre de l'Education nationale.

⁹ Par contre vous découvrirez une approche des grands personnages de l'histoire, de Mohamed Yazid à Alexandre Cheliepine, en passant par le président Nehru et Georges Bidault.

¹⁰ Comme Yves Guena.

à Alger le « médiateur des affaires des couples mixtes franco-algériens » pour l'Etat français.

Puis ce sera sa nomination au Conseil d'Etat (sa période Zadig, dit-il), puis celle de la Commission consultative des droits de l'Homme, et à la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité...

Paul Bouchet est devenu une « conscience ». Tout autre que lui se serait brûlé les ailes en tombant de la sente étroite – entre pouvoir politique et vertu républicaine – sur laquelle il avançait impertubablement, fort de ses convictions et de ses exigences qui lui faisaient comme un manteau « d'incorruptible » lui servant de carapace ; c'est aussi le fruit d'une ascèse intellectuelle et d'une rigueur morale. Paul Bouchet a une conception personnelle et philosophique de la politique, il se garde des idéologies et des dogmes.

Le **chemin d'utopie** continuera et prendra une autre tournure après sa rencontre avec le père Joseph Wresenski et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Au terme d'une longue maturation il s'engagera à nouveau auprès des plus pauvres, des déshérités et prend la présidence d'ATD¹¹ Quart Monde, le « quart monde » étant « la partie de l'humanité qui a été tenue à l'écart des progrès de la prospérité économique ».

Il reprend alors un combat entrepris en 1789 mais dont les acquis profitèrent plus au Tiers-Etat (la bourgeoisie) qu'au « quart état » nous assène t-il¹². Ce nouveau combat lui permit d'obtenir en 1996 et 1997 une loi de dignité pour les plus démunis qui sera la matrice d'autres lois comme les lois SRU¹³ et CMU¹⁴ ou plus tard en 2007 la loi DALO¹⁵.

On le voit, Paul Bouchet a accompli une œuvre considérable sans cesse poussé par l'élan qui l'anime. Il aura su éviter les pièges de l'esprit de système et se veut encore aujourd'hui à la tête des Anciens de l'UNEF un « passeur », un « transmetteur », un « raviveur » de flamme¹⁶.

Après avoir défendu les plus pauvres en étant l'antithèse du « charity business » à l'américaine et gravé durablement dans le marbre des lois son action, il s'interroge aujourd'hui sur l'éthique qui sépare l'humain de l'inhumain (les bombardements de Dresde en 1945 sont le « pendant » de ceux de Guernica pendant la guerre d'Espagne ou ceux de Londres et cela l'interpelle).

La culture de son jardin secret, l'ombre portée par l'âge l'amènent à revisiter les questions fondamentales de la vie. Sa septième utopie il la partagera avec Mireille Delmas Marty au sommet du Vignemale par sa

¹¹ ATD : Aide à toute détresse quart monde.

¹² Mais n'est-ce pas souvent le propre des révolutions ? C'est ce qui se passe lors de la guerre d'indépendance de l'Amérique du Sud contre les Espagnols, les « libertadores » comme Bolivar faisaient partie des mantuanus, la classe la plus aisée.

¹³ Solidarité et renouvellement urbain.

¹⁴ Couverture maladie universelle.

¹⁵ Droit au logement opposable.

¹⁶ Sa démarche au congrès de l'UNEF ressemble un peu à celle de Stéphane Essel, « indignez-vous », mais il ajoute engagez-vous certes, mais bâtissez un corpus de critique et de **propositions**.

réflexion dans la « grotte du paradis... où peut-être il rejoint aussi Platon... »

Une chose est certaine, Paul Bouchet a trouvé son Dieu sur terre, c'est l'Homme. Nul doute que Paul Bouchet soit le plus qualifié et emblématique pour présider aux destinées des anciens de l'UNEF.

Ceci dit, après avoir entendu ce cri d'espoir revigorant et compris que son utopie actuelle c'est le droit au mystère insondable de l'être et du vivant, on peut s'interroger sur les questions que Paul Bouchet lui-même peut se poser sur son action et les limites de celle-ci ; on sent parfois percer une allusion en ce sens. Non pas que notre auteur soit atteint par la tentation du repli, l'envie de se « raccrocher aux valeurs pour échapper aux effets de la crise de la société »¹⁷, non, sa combattivité nous semble intacte, et sans doute pense-t-il encore, comme Pierre Viénot¹⁸ en 1944 que « la France sera neuve, ou elle ne sera plus, car nous n'appellerions pas France un pays rétréci, replié, sans invention et sans intentions, sans la lumière d'un idéal pour éclairer la route ».

La force de Paul Bouchet a été d'oser s'attaquer frontalement aux tabous, aux habitudes, aux interdits, aux injustices, et en même temps d'avoir disposé d'une force de proposition évitant ainsi l'écueil de la critique radicale définitive et stérilisante car il a fait « bouger les lignes » et est d'avance « novateur ».

Les limites rencontrées par Paul Bouchet sont peut-être ailleurs, dans le fait d'avoir tenu en lisière « le fait économique » à l'époque où « le raisonnement économique a supplanté tous les autres »¹⁹ et d'avoir trop bien admis la « déroute ontologique de la pensée calculatrice ». N'y a-t-il pas chez lui une sorte de naïveté qu'il ressent peut-être au fond de lui devant la difficulté à maintenir active, vivante, la flamme du départ, celle exubérante de sesingt ans ?

Bien des rêves, des utopies qu'il engendra n'ont pas encore trouvé d'aboutissement. Jean-Pierre Delaville (celui de la Fondation Sana) estimait récemment que la difficulté était due à la « massification de l'enseignement supérieur qui a banalisé la spécificité du monde étudiant ».

Parmi les « revendications » qui remontent à l'époque de la charte de Grenoble et aux années qui ont suivi il y a toujours l'**allocation d'études**, n'est-ce pas là un rêve d'utopie ? Richard Descoings²⁰ ne doutait-il pas lui-même de la capacité de l'Etat à trouver les 8 millions d'euros que suppose le financement d'une allocation de 300 € par étudiant et par mois.

Et la crise du logement étudiant, à quand remonte-t-elle ? Après le défaussement de l'Etat sur la MNEF, avec les conséquences et le ratage que l'on sait²¹, où en est-

on ? La résidence universitaire d'Antony (dont on a détruit une partie) est-elle la dernière contribution de l'Etat ? La situation actuelle est inadmissible et va durer !!!

Paul Bouchet devrait-il s'engager en politique pour mettre en œuvre ses concepts ? L'homme n'en était pas demandeur semble-t-il.

Quand il observe que l'UNEF des années 1940 avait presque autant d'adhérents qu'aujourd'hui, il touche certainement à une baisse de conscience et d'engagement qui n'est pas propre au syndicalisme étudiant, ni aux années post 2010²², les autres syndicats ne dépassent guère 8%. Mais ici et là le **désengagement** actuel du syndicalisme étudiant vis à vis de la crise de l'université ou de la condition matérielle de la vie d'étudiant n'est-il pas en partie responsable de la « désaffection » ?

Je remarquerai à cet égard que « la vieille UNEF et son corporatisme » que Paul Bouchet égratigne ont eu leur utilité et leurs « conquêtes » : la Sécurité sociale étudiante, la création de la MNEF, la loi sur les CROUS (1955), la Fondation sanatorium des étudiants de France, les restaurants universitaires, le BUS²³ et le BUIC²⁴, l'OTU²⁵, la résidence universitaire Jean-Zay d'Antony arrachée à Mendes-France par Jacques Balland sur un quai de gare. Sans parler du sport universitaire, les clubs universitaires dont Pierre Rostini, contemporain de Paul Bouchet, fut longtemps le président national.

C'est pourquoi sans doute les « anciens » - dits les « majos » - des années 1947 à 1956 n'ont-ils pas tant démerité que cela et ont eu leur part entière dans le syndicalisme étudiant²⁶, même si leurs combats n'ont pas toujours eu le même « panache » et peut-être ne faut-il pas jeter la « vieille UNEF » et son « corporatisme » avec l'eau du bain. Elle a servi aussi les étudiants... mais c'est une autre histoire, sur laquelle il faudra peut-être se pencher un jour.

Je crois que tous ensemble nous pouvons adhérer à la devise de Paul Bouchet, qui est une trilogie, et une formule qui ne peut que rassembler :

ESPRIT – CŒUR – VOLONTE.

Christian Regnier (14 mai 2011)

P.S. « Pour qui refuse de se résigner à courte vue, une vie sans utopie serait une vie sans raison d'être ». Voilà qui résume tout.

¹⁷ Rémi Brague, philosophe.

¹⁸ Socialiste résistant mort en 1944 peu après avoir prononcé les mots ci-dessus le 14 juillet de la même année.

¹⁹ J-C. Guillebaud, éditorialiste au *Nouvel Observateur*, écrivain essayiste.

²⁰ Directeur de Sciences-Po Paris, dans *Challenges* du 21 avril 2011 ; estimation pour 2,2 millions d'étudiants.

²¹ Nous avons en Jacques Delpy un « observateur » de premier rang.

²² Quand j'étais président de la FEP à la fin des années 1950 j'avais été sidéré par un jeune couple d'étudiants qui m'avait demandé : « on est jeunes mariés, on vient voir à quoi on a droit ».

²³ Bureau universitaire de statistiques.

²⁴ Bureau universitaire d'information sur les carrières.

²⁵ L'Office du tourisme universitaire.

²⁶ Qui avait alors la volonté de la cogestion.

« L'UNEF et les frondes étudiantes »²⁷

Documentaire issu de la rencontre de deux anciens de générations étudiantes différentes de l'UNEF, en vérité de l'UNEF unité syndicale pour Rodrigo et de l'UNEF ID pour Terrier²⁸, le mérite de ce travail est de concrétiser pour la première fois la préoccupation d'une histoire de l'UNEF et des mouvements étudiants. C'était d'ailleurs le titre original prévu, les « frondes étudiantes » ayant été adoptées ensuite.

Le choix initial fait était de ne prendre que les documents, d'interroger les témoins, sans faire appel – ni dans les entretiens, ni dans la préparation – à des historiens et des spécialistes des mouvements étudiants. Ce n'est qu'en bout de course que des chercheurs du GERME ont pu visionner deux versions de travail, mais si des rectifications et conseils ont pu être apportés, il était un peu tard pour que ceci soit entièrement pris en compte, et surtout pour modifier l'angle d'approche.

Le contexte explique les obstacles et les faiblesses, ce qui n'enlève en rien l'intérêt de ce qui peut être considéré comme une première tentative. C'est dans ces conditions que je me bornerai ici à quelques remarques²⁹.

A mon avis, il y a deux parties dans le documentaire, la première (qui va jusqu'aux années 1960) étant plutôt réussie, montrant la reconstitution syndicale de l'UNEF de la Libération, avec la Charte de Grenoble, et son caractère unitaire (« l'amalgame » cher à Paul Bouchet qui y évoque l'UNEF des « deux Jean-Marie »). Il est dommage toutefois que sur la « période algérienne », par dérogation aux principes retenus par les auteurs un « expert » intervienne : Benjamin Stora, qui est d'ailleurs un acteur interrogé aussi (et justement) à ce titre pour la décennie des années 1971/1981³⁰. Car Stora est certes spécialiste reconnu de la guerre d'Algérie, mais pas du mouvement étudiant, ce qui amène à des erreurs. Or si le spectateur peut toujours penser qu'un acteur/témoin a un point de vue partiel, voire partiel, la parole de l'expert (comme celle du commentateur) a une autre autorité.

La deuxième mi-temps paraît un peu unilatérale, évoquant certes les crises, divisions et scissions de l'UNEF et des mouvements étudiants, sans s'attarder

²⁷ Jean-Michel Rodrigo et Georges Terrier, Réalisation Jean-Michel Rodrigo, Mecano productions, INA, Télésonne, Atom 2011.

²⁸ Leur parcours est à prendre en compte, car il est le point de départ des premières personnes contactées. L'UNEF US était dite « lambertiste » en opposition au courant « renouveau » PCF, et Terrier dans l'UNEF ID de 1980 était un animateur de la tendance « Pour l'union syndicale » qui regroupait les socialistes.

²⁹ Je reviendrai ultérieurement sur le sujet de manière plus approfondie et « à froid » dans un cadre scientifique.

³⁰ Stora, comme Cambadélis, étaient membres alors du parti trotskyste « lambertiste », mais l'activité syndicale était portée par Cambadélis, président de l'UNEF US en 1978, puis de l'UNEF ID de 1980 à 1984, alors que Stora – qui présida la commission de contrôle de l'UNEF ID de 1980 à 1982, suivait plutôt l'activité politique des cellules étudiantes.

sur ce qui peut être problématique, voire qui peut « fâcher ». On demeure sur une impression linéaire, à la limite de la « succes story » : l'UNEF a été grande, elle a été en crise, et depuis 2001 elle a repris sa place. Et le choix de montrer parmi les personnes interrogées que certaines d'entre elles permet à ceux qui prétendent que l'UNEF est devenue la « pouponnière » d'un grand parti politique de le confirmer. Nous savons que ce n'est pas le cas, que l'héritage de « la grande UNEF » a été malheureusement – et demeure encore – dispersé, que ceci pèse dans la faiblesse et les difficultés de la syndicalisation, et que les organisations étudiantes forment beaucoup plus de syndicalistes, associatifs, conseillers municipaux, bref de personnes qui continuent à mettre la « main dans le cambouis » du concret, du quotidien, du service, et finalement assez peu de personnel politique (ce qui est d'ailleurs dommage, les grandes écoles en demeurant les principaux pourvoyeurs avec évidemment une formation bien différente de celle de la pratique).

Il n'en demeure pas moins que « l'UNEF et les frondes étudiantes » a le mérite de porter auprès d'un large public, grâce à des documents inédits³¹, une vision de l'histoire de l'UNEF et des mouvements étudiants des années 1940 à 1960 montrant une organisation non seulement plurielle, mais avec des préoccupations syndicales, co-gestionnaires, politiques portées par une dynamique de masse. Il reste à approfondir en amont (depuis 1907, en particulier du côté de l'entre-deux-guerres) et en aval, en traitant de la diversité des mouvements étudiants, et y compris des crises, comme celle de la MNEF.

Cela est sans doute plus difficile pour un documentaire que pour un livre, mais le jeu en vaut la chandelle. Là encore la coopération entre documentaristes, acteurs et spécialistes (chercheurs et archivistes) peut s'avérer fécond. C'est un défi (une utopie nouvelle ?) à relever.

Robi Morder (22 mai 2011)



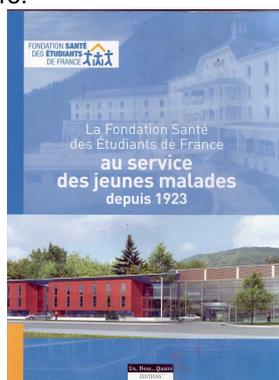
Avec la documentation sur les étudiants de la Cité des mémoires étudiantes, des vidéos et textes de la Parole errante, l'apport scientifique du GERME, une exposition virtuelle sur les « années 1968 » sur le site <http://www.bdic.fr/expositions/mai68/>

³¹ Issus de l'INA, mais aussi de la Cité des mémoires étudiantes, de la BDIC, des acteurs eux-mêmes ;

ECHOS

ACTIVITES MEMORIELLES, CONGRES, EXPOSITIONS, ARCHIVES ...

28 septembre 2010, au sanatorium de Saint-Hilaire du Touvet. A l'occasion de la fermeture du Sanatorium et l'ouverture du nouveau bâtiment à la Tronche présentation du livre *la FSEF au service des jeunes malades depuis 1923*, et d'une exposition retraçant cette histoire.



Du 11 au 22 octobre 2010, la Cité des mémoires étudiantes a présenté sa première exposition itinérante, « cent ans de santé étudiante » à l'université de Cergy Pontoise. (Val d'Oise). L'exposition peut être louée ; informations sur www.citedesmemoiresetudiantes.org

100 ans de santé étudiante

Quelle histoire !



20 octobre 2010. Nanterre, présentation de l'exposition virtuelle « les années 68... » réalisée par la Cité des mémoires étudiantes, la BDIC et La Parole errante, en présence de Jean-Jacques Hocquard. Des extraits sur le festival culturel international de l'UNEF de 1966 en Ile de France.

27 octobre 2010, Soirée à la Clé (Paris) avec témoignages, documents et films à l'occasion des 50 ans de la

manifestation du 27 octobre 1961 à la Mutualité contre la guerre d'Algérie ; Soirée organisée avec la Cité des mémoires étudiantes par Prisca Bachelet et Denis Joxe qui fêtaient aussi les 50 ans de leurs 20 ans.

11 janvier 2011 à l'Université du Mirail, Jacques Sauvageot et Jean-Claude Gillet ont présenté, le livre *Au cœur des luttes des années 60, les étudiants du PSU, une utopie porteuse d'avenir*.

18 janvier 2011, Jacques Sauvageot et Jean-Claude Gillet ont présenté ce même livre au séminaire GERME/CHSP,

20 janvier, à Clermont-Ferrand, dans le cadre d'une exposition sur le syndicalisme organisée par le Conseil général du Puy-de-Dôme, Conférence : "les mouvements étudiants : engagements et défis", avec Jacques Sauvageot, Paul Bouchet et Georges Danton.

18 mars 2011. Paul Bouchet a visité à l'occasion de son ouverture l'espace de consultation de la Cité des mémoires étudiantes à Saint-Ouen (93).

23 mars 2011. Inauguration du pavillon Prisca Bachelet de la Cité des mémoires étudiantes, avec Prisca Bachelet et Denis Joxe.

30 et 31 mars. « ateliers mémoires étudiantes » à la Maison des initiatives étudiantes de Paris

Le 30 mars autour du 11 novembre 1948 avec les témoins de l'époque et la participation de Paul Bouchet. Un DVD des deux heures d'échanges est disponible sur commande.

Le 31 mars Paul Bouchet a présenté son livre, *Mes sept utopies*

6 Avril 2011, Montpellier Présentation et signature du livre collectif des étudiants du PSU. Par Jacques Sauvageot, Luc Barret et Michel Perraud.

7-10 avril 2011, congrès de l'UNEF à Montpellier.

9 mai 2011, sur LCP-Public sénat, un documentaire de Jean Michel Rodrigo et Georges Terrier, « L'UNEF et les frondes étudiantes », avec des témoignages d'anciens.

26-27 mai 2011, Tours, congrès de La mutuelle des étudiants.

RECHERCHES, COLLOQUES, SEMINAIRES

22 novembre 2010 Colloque du GERME et de la Cité des mémoires étudiantes à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la manifestation (étudiante et lycéenne) du 11 novembre 1940. Paul Bouchet a

participé à la table ronde avec les anciens du 11 novembre 1940.

28 janvier 2011, troisième colloque international du RESUP, consacré à « L'enseignement supérieur et la recherche en réformes »,

11-12 mai, Lyon, *Penser l'autonomie des étudiants au croisement des regards*

Les séminaires GERME/CHSP continuent en 2011, sur l'AGE de Dijon (22 mars), le mouvement étudiant à Sciences-Po (24 mai), les organisations lycéennes et étudiantes en Europe (28 juin). Pour les détails, aller sur :

<http://chsp.sciences-po.fr/groupe-de-recherche/groupe-d%E2%80%99etudes-et-de-recherche-sur-les-mouvements-etudiants-germe>

THESES

Julia Marcant, *Les mouvements étudiants en médecine à Rennes dans les années 1970*, Thèse soutenue à Rennes 1, Thierry Fillaut (dir), sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne

Sidinei Rocha de Oliveira *Les stages professionnels des étudiants: les représentations et les implications pour l'insertion professionnelle des jeunes Brésiliens et Français* / Thèse de doctorat co-tutelle : Sciences de gestion : Grenoble 2 : 2009 - Thèse de doctorat : Administration : Universidade federal do Rio Grande do sul, Porto Alegre : 2009

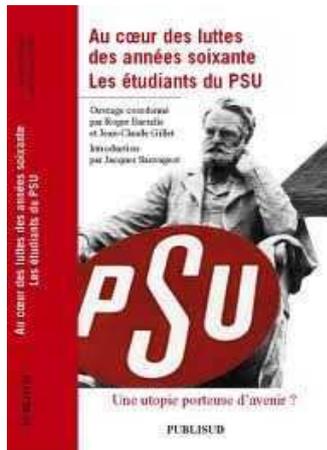
RAPPORTS

Robi Morder, « Gouvernement des universités et relations avec les mondes socio-économiques », rapport de recherche, laboratoire OMI, Université de Reims Champagne-Ardenne, juillet 2010. http://www.univ-reims.fr/rubrique-cachee/laboratoires-labelises/omi-organisations-marchandes-et-institutions-ea-2065/les-contrats/gallery_files/site/1/1697/3184/5292/11061/25872.pdf

Robi Morder et al. *Les engagements des étudiants, formes collectives et organisées d'une identité étudiante* http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/dc_45_rapportove150609.pdf

PUBLICATIONS

Roger Barralis, Jean-Claude Gillet (coord), *Au cœur des luttes des années 60, les étudiants du PSU, une utopie porteuse d'avenir*. Publisud, 2010.



Olivier Beaud, Alain Caillé, Pierre Encrenaz, Marcel Gauchet, François Vatin, *Refonder l'université*, La découverte, 2010.

Olivier Beaud, *Les libertés universitaires à l'abandon ?*, Paris, Dalloz 2010.

Bernard Bier, *Politiques de jeunesse et politiques éducatives Citoyenneté/éducation/altérité Collection agora/débats jeunesse*, harmattan 2010

Paul Bouchet, *Mes sept utopies*, Editions de l'atelier, 2010. Voir un commentaire dans la présente Lettre.

Christine Bouneau et Caroline Le Mao (dir.), *Jeunesse(s) et élites*, PU de Rennes, 2009.

Noam Chomski, *Réflexions sur l'université*, textes réunis et présentés par Normand Baillargeon, suivis d'un entretien inédit. Raison d'agir, 2010.

François Dubet, Marie Duru-Bellat, Antoine Vérétout. *Les sociétés et leur école : emprise du diplôme et cohésion sociale*. Le Seuil, 2010.

François Garçon, *Enquête sur la formation des élites*, Perrin, 2010.

Charles-Édouard Harang *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde [Texte imprimé] : les mouvements catholiques de jeunesse : de la colonisation à la coopération, 1920-1991* Paris, Éd. du Cerf, 2010

Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland, Vincenzo Cicchelli, *La jeunesse*

n'est plus ce qu'elle était, PU de Rennes, 2010.

Bertrand Matot, *la Guerre des Cancres*, Perrin, 2010. Des témoignages et archives du lycée Rollin (devenu Jacques Decour) sous l'occupation.

Anne Muxel *Avoir 20 ans en politique: les enfants du désenchantement* / Paris : Seuil, impr. 2010

Jean-Baptiste Prévost, *Qu'est-ce que l'Union nationale des étudiants de France ?* L'Archipel, 2010. Deuxième édition revue et augmentée par le président sortant de l'UNEF (la précédente édition avait été rédigée par Yassir Fichtali en 2003).

Tristan Poullaouec, *Le diplôme, arme des faibles, les familles ouvrières et l'école*. La Dispute, 2010. Tristan Poullaouec a présenté les résultats de ce travail au congrès de l'UNEF de Montpellier.

Caroline Rolland-Diamond, *Chicago, le moment 68*, coll. Germe, éditions Syllepse, 2011.

Elise Ternet, *Les étudiants et le mérite. A quoi bon être diplômé ?*, OVE-La documentation française, 2011.

Frédérique Thomas-Bion, *Le guide de l'enseignement supérieur et de la recherche: les instances de décision, la loi sur l'autonomie, les personnels administratifs, la formation continue, les enseignants, les mandats électifs, les étudiants, les examens et les diplômes, la vie sur le campus*. Rue des écoles, Agora éducation, 2010

FSEF, *La FSEF au service des jeunes malades depuis 1923*. Ouvrage rédigé par Didier Fischer et Robi Morder, à partir du travail documentaire de la Cité des mémoires étudiantes dans les archives de la FSEF. Clermont-Ferrand, Un, deux, quatre éditions, 2010.

Louis Vogel, *L'Université une chance pour la France*, PUF, 2010. Louis Vogel a dirigé la Conférence des présidents d'université.

Quelques numéros spéciaux ou articles de revues.

Actes de la recherche en sciences sociales, n° 18, juin 2010 «Les

classes populaires dans l'enseignement supérieur français ».

Autrement, « Universités, le grand chambardement », avril 2011. Cette enquête de terrain, riche en chiffres et en révélations, présente la nouvelle carte universitaire qui se dessine peu à peu et les nouvelles fractures qu'elle implique. Pédagogiques, sociales, économiques, elles forment la grande fracture du savoir, au cœur des échéances électorales à venir

Bref CEREQ, *Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise*
<http://www.cereq.fr/index.php/actualites/Le-diplome-un-atout-gagnant-pour-les-jeunes-face-a-la-crise>

Cahiers du GERME n° 20, 2010/2011, dossier « Représentation des étudiants (participation, élections, représentativité) ».

Formation-emploi, n° 110, 2010, dossier sur la formation dans l'enseignement supérieur.

Le Mouvements social, n° 233, dossier sur l'histoire sociale de la science et de l'enseignement supérieur depuis 1945.

Sociétés contemporaines, N° 79, 2010, dossier « diversité et formation des élites, France-Usa ».

Vingtième siècle, n° 110, 2011. Alain Monchablon « La manifestation à l'étoile du 11 novembre 1940, histoires et mémoires ».

La manifestation des étudiants et lycéens parisiens le 11 novembre 1940 est davantage célébrée qu'étudiée. Les témoignages sont tardifs. Les archives françaises et allemandes permettent de renouveler l'étude. Dès avant le 11 novembre, les notes de police témoignent de l'esprit au sein de la jeunesse scolarisée. Les archives montrent que la police parisienne et le rectorat étaient informés plusieurs jours avant le 11 novembre, ce qui infirme ses témoignages ultérieurs. L'étude montre également comment l'événement fut progressivement revendiqué et reconstruit par la mémoire communiste, tandis que se constituait plus tard une autre mémoire, captée par le gaullisme.

IL Y A UNE VIE APRES L'UNEF

Edmond Jouve qui est membre de notre association, vient d'être doublement mis à l'honneur. D'une part pour sa retraite lui ont été remis des *Mélanges* par les nombreux étudiants qu'il a formés et qui occupent aujourd'hui des positions éminentes dans les pays du Sud. Ce fut en septembre 2010 à Nadaillac le Rouge(Lot) où il était né 73 ans auparavant...

D'autre part la presse a évoqué ses entretiens avec Mouhamar Khadafi, publiés en 2004: il fut d'ailleurs le professeur de sa fille. Rappelons que professeur de sciences politiques, il a publié de nombreux ouvrages, il est fort engagé dans la francophonie et a multiplié colloques et tables rondes dans un grand nombre de pays (120!) qui sont aujourd'hui le théâtre de guerres, révoltes et révolutions...

Robert Chapuis

Gaston Bordet a prononcé à la Fondation Mona Bismarck , dans le cadre de l'exposition « Gustave Courbet, l'Amour de la Nature » une conférence-projection sur le thème : « Gustave Courbet 1819-1877 , Du principe de l'art et de sa destination sociale ».

Gaston Bordet été vice-président outre mer dans le bureau de Pierre-Yves Cossé (1957-1958). Agrégé d'histoire, maître de conférence d'histoire contemporaine à la faculté des lettres de Besançon, il a été de tous les combats intellectuels et sociaux de la Franche-Comté (et, notamment de Lip). On doit signaler sa *Grande Mission de Besançon* (Cerf, 1998) un livre sur Hugo, des études sur Fourier, et son investissement dans l'Institut Courbet dont il est secrétaire adjoint.

Une notice biographique complète figure dans le tome 2 du Maitron.

Jacques Delpy

Objet de l'AAUNEF (Extrait des statuts)

Article I :

L'association des anciens de l'Union Nationale des Etudiants de France a pour but :

- 1) D'assurer des rapports constants de solidarité et de camaraderie entre tous les anciens membres du Bureau de l'UNEF et des Associations Générales d'Etudiants affiliés à l'UNEF, de relier par des liens étroits les étudiants et anciens étudiants au cours de réunions.
- 2) De faire oeuvre de propagande en faveur des associations représentatives d'Etudiants et de leurs réalisations, (...)
- 3) De développer dans un souci d'effective coopération intellectuelle des relations entre étudiants et anciens étudiants de diverses nationalités.
- 4) De conserver la mémoire de l'histoire de l'UNEF depuis les années de l'avant-guerre en retraçant la naissance et le développement du mouvement étudiant français, la mise en place de ses réalisations et sa contribution au développement de l'Université et ce par, par tous les moyens appropriés.

Qui peut adhérer ? (Extrait des statuts)

Article IV :

Pour être admis à l'Association au titre de membre, le candidat devra :

- Soit avoir été membre du bureau de l'UNEF ou directeur des commissions ou Offices qui en dépendent,
- Soit avoir été membre des bureaux des Associations Générales d'Etudiants affiliées à l'UNEF,
- Soit à titre exceptionnel, avoir été membre des Associations Générales d'Etudiants affiliées à l'UNEF ou avoir manifesté à l'égard de l'UNEF une activité certaine, et avoir été admis sur avis d'une commission d'admission de cinq membres désignés par le conseil d'administration en son sein.

Pour plus d'informations et pour nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Céline MARTINEZ : martinez.cel@voila.fr

Nicolas GUELMAN : guelman.nicolas@neuf.fr

Jacques DELPY : delpyj@wanadoo.fr

Roger BARRALIS : roger.barralis@wanadoo.fr

« LES FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN QUESTIONS », colloque organisé par l'AAUNEF, le 21 octobre 17 h A 20 h à Sciences-po Paris.

Avec des personnalités et des spécialistes (programme précis disponible en juillet).

Un groupe de préparation du colloque constitué est coordonné par Jacques Delpy avec Paul Bouchet, Robert Chapuis, Jean-Pierre Delaville, Jean-Paul Delbègue, Robi Morder et Jacques Sauvageot .

PROCHAINES REUNIONS STATUTAIRES.

Considérant qu'il serait impossible, dans le laps de temps disponible le 21 octobre (fin d'après-midi et soirée) de concilier la tenue du colloque et d'un dîner convivial avec celle de l'assemblée statutaire annuelle, et afin de préparer celle-ci dans de bonnes conditions, le CA du 26 mai a décidé d'un nouveau calendrier :

CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 SEPTEMBRE 2011.

ASSEMBLEE GENERALE 19 JANVIER 2012.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAUNEF :

Roger BARRALIS
Dominique BAZIRE
Paul BOUCHET
Roger BREUIL
Fabrice CHAMBON
Raphaël CHAMBON
Robert CHAPUIS
Pierre-Yves COSSÉ
Jean-Pierre DELAVILLE
Jean -Paul DELBEGUE
Jacques DELPY
Nicolas GUELMAN
Jean-Jacques HOCQUARD
Pierre-Marc LACHAUD
Céline MARTINEZ
Michel MONDAN
Robi MORDER
Claude NEUSCHWANDER
Jean PERRIN
Christian REGNIER
Thérèse-Anne ROSS
Jean-Claude ROURE
Jacques SAUVAGEOT
Marc TAILLANDIER
Marie-Jo THOMAS
Mickael ZEMMOUR